

Mairie de Saint-Martin

Cellule économique

*Route du Fort Louis - Ex Hôpital de Marigot
97150 Saint-Martin*

☎ 0590-52-27-30 postes 118 / 120

☎ 0590-52-27-39

E-mail : economic@st-martin-ile.org



Saint-Martin :

**Le développement à travers les acteurs
économiques**



Rapport d'étude sur les acteurs économique

Septembre 2005

Auteur : **Hubert L. CARVIGANT**

Suivi administratif : **Janice CARTI**

SOMMAIRE

<u>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</u>	<u>3</u>
<u>LISTE DES TABLEAUX.....</u>	<u>4</u>
<u>AVANT-PROPOS.....</u>	<u>5</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>6</u>
<u>I.LA RÉALITÉ DE SAINT-MARTIN.....</u>	<u>7</u>
<u>1.LES HANDICAPS.....</u>	<u>7</u>
<u>2.UNE RESTRUCTURATION AUTOUR DU TOURISME.....</u>	<u>8</u>
<u>3.UN SECTEUR TOURISTIQUE EN PLEINE RÉCESSION.....</u>	<u>11</u>
<u>4.UN DÉVELOPPEMENT DURABLE PRÉCONISÉ.....</u>	<u>12</u>
<u>II.UNE ÉTUDE SUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES.....</u>	<u>15</u>
<u>1.OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....</u>	<u>15</u>
<u>2.DÉMARCHE.....</u>	<u>15</u>
<u>3.ANALYSE D'ENQUÊTE.....</u>	<u>16</u>
<u>4.CONSÉQUENCES D'UN PESSIMISME AMBIANT.....</u>	<u>29</u>
<u>III.QUEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR SAINT-MARTIN.....</u>	<u>32</u>
<u>1.CONDITIONS SINE QUA NON D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....</u>	<u>32</u>
<u>2.LES AXES D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....</u>	<u>35</u>
<u>GRAND-CASE.....</u>	<u>37</u>
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>43</u>
<u>SOURCES DOCUMENTAIRES.....</u>	<u>44</u>
<u>SITES WEB :.....</u>	<u>44</u>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

<u>FIGURE 1 : RÉPARTITION EN FONCTION DU SECTEUR INSTITUTIONNEL.....</u>	<u>17</u>
<u>FIGURE 2 : RÉPARTITION EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE.....</u>	<u>20</u>
<u>FIGURE 3 : RÉPARTITION EN FONCTION DU NIVEAU DE L'INTERVENTION ÉCONOMIQUE.....</u>	<u>20</u>
<u>FIGURE 4 : PART DES FACTEURS CONSTITUTIFS DE FREINS AU DÉVELOPPEMENT SELON LES ACTEURS.....</u>	<u>27</u>
<u>FIGURE 5 : PART DES FACTEURS CONSTITUTIFS DE FREINS AU DÉVELOPPEMENT SELON LES ACTEURS.....</u>	<u>29</u>
<u>FIGURE 6 : CERCLE VICIEUX DE LA CRISE DU SECTEUR TOURISTIQUE À SAINT-MARTIN.....</u>	<u>31</u>
<u>FIGURE 7 : CERCLE VICIEUX DU CHÔMAGE.....</u>	<u>33</u>
<u>FIGURE 8 : APPROCHE SCHÉMATIQUE DE LA LOGIQUE DE PROGRAMMATION D'AMÉNAGEMENT DE SAINT-MARTIN.....</u>	<u>37</u>

LISTE DES TABLEAUX

<u>TABLEAU 1 : POPULATION DE SAINT-MARTIN (RECENSEMENT 1999) ET DE SINT MAARTEN (2000)</u>	7
<u>TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR ET TAILLE D'EFFECTIFS</u>	8
<u>TABLEAU 3 : SURFACE AGRICOLE UTILE DE SAINT-MARTIN</u>	9
<u>TABLEAU 4 : ORIGINE DES PASSAGES ARRIVÉS À JULIANA</u>	10
<u>TABLEAU 5 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CHAMBRES D'HÔTELS</u>	11
<u>TABLEAU 6 : SYNTHÈSE PAR SECTEURS DES ACTIONS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES</u>	18
<u>TABLEAU 7 : DESCRIPTION DU TYPE D'ACTIVITÉ</u>	19
<u>TABLEAU 8 : DESCRIPTION DU NIVEAU D'INTERVENTION</u>	19
<u>TABLEAU 9 : SYNTHÈSE D'OPINIONS DES ACTEURS SUR LEUR RÉALITÉ ÉCONOMIQUE</u>	22
<u>TABLEAU 10 : PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT DES FREINS ET ATOUS</u>	28

AVANT-PROPOS

L'étude que nous avons entreprise sur les acteurs économiques ne se veut pas exhaustive. Nous avons tenté de rencontrer des plus représentatifs et avons réussi en partie. En effet, un rendez-vous n'a pas pu être fixé avec certains, tandis que d'autres ont exprimé clairement leur désir de ne pas nous rencontrer.

Certes, nous avons omis des acteurs de taille. Mais cette étude n'est pas une fin, c'est seulement un début. Ainsi, une mise à jour se fera, des erreurs rectifiées, des omissions réparées.

En ce sens, nous sollicitons d'un tout un chacun qui prendra connaissance de ce présent document et qui aurait des observations à formuler, de nous les faire parvenir aux coordonnées ci-après :

Mairie de Saint-Martin

Cellule économique

Annexe Mairie – Route du Fort Louis (ex hôpital)

Marigot

97150 SAINT-MARTIN

☎ 0590-52-27-30 poste 120 et 118

☎ 0590-52-27-39

✉ économie@st-martin-ile.org

h.carvigant@st-martin-ile.org

Introduction

Le 7 décembre 2003, la Commune de Saint-Martin est entrée dans une logique de changement de statut. La nouvelle collectivité (Saint-martin sera érigé en COM, Collectivité d'Outremer) qui émergera sera amenée à récupérer les compétences actuelles de la Région, du Département, mais aussi, de l'Etat dans le cadre de la loi de décentralisation d'août 2004.

Les responsabilités de la future nouvelle collectivité, plus particulièrement en matière d'interventions économiques et sociales, n'aura quasiment rien à voir avec celles d'aujourd'hui. La structure du budget et son montant vont aussi évoluer.

La COM devra soutenir une économie orientée vers la seule industrie touristique en pleine récession, avec, en corollaire la fermeture d'hôtels et de commerces... La question pour nous sera alors de savoir selon quelles axes faut-il orienter les politiques économiques aptes à renverser la tendance morose d'aujourd'hui, et donc, permettre une relance de l'activité économique.

La réponse à cette question passe avant tout par un rappel de la réalité de Saint-Martin, avec ses faiblesses, son économie tournée vers la seule industrie touristique et les tendances actuelles. Ensuite, il nous reviendra à analyser les résultats de notre étude sur les acteurs économiques et sociaux. Enfin, des propositions sont faites ou sont à faire pour aider au développement économique de l'Ile.

I. La réalité de Saint-Martin

Avant toute spéculation sur un éventuel développement, il ne faut pas perdre de vue les réalités géographiques, culturelles qui font de Saint-Martin ce qu'il est aujourd'hui.

1. Les handicaps

Saint-Martin est une petite île de 90 km² partagée entre français au nord (56 km²) et les hollandais au sud (34 km²), avec une population pléthorique, multinationale, multiethnique et multiculturelle : 29.112 habitants en 1999 en partie française, soit une densité de 520 hab./km² (le nombre d'habitants en partie hollandaise était de 30.599 en 2000, soit une densité de 900 hab./km²).

Tableau 1 : Population de Saint-Martin (recensement 1999) et de Sint Maarten (2000)

	Saint-Martin (1999)	Sint Maarten (2000)
Superficie (Km ²)	56	34
Population	29 112	30 599
Croissance annuelle	0,22%	-3,10%
Densité (Habitants/Km ²)	520	900

Sources : INSEE / CBS

Cette « multi culturalité » peut avoir des effets pervers dans le cas où chacun voudrait faire comme lui et inculquer sa propre culture. En ce sens, les individus n'évoluent pas dans le même sens, ce qui donne une forte impression de *non respect des règles et d'incivisme*.

Par ailleurs, la petite taille de l'île est un facteur restrictif en soi. D'une part, elle ne permet pas la multiplication de grandes structures industrielles et commerciales aptes à diminuer les coûts fixes unitaires et donc, réaliser des économies d'échelle. D'autre part, elle n'engendre pas une population suffisante, donc un marché domestique assez large pour écouler les produits locaux ou commercialisés localement.

Cet aspect se traduit concrètement au niveau économique par le développement de la micro entreprise. En 2004, 82% des 4.560 entreprises n'avaient aucun salarié ; 13,10% comptaient entre 1 et 5. Seulement 218 entreprises (4,80%) avaient plus de 6 salariés.

Tableau 2 : Répartition des établissements par secteur et taille d'effectifs

Effectif salarié	0		1 à 5		6 et plus		Total	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Industrie	247	6,60%	49	8,20%	23	10,60%	319	7,00%
Construction	458	12,20%	44	7,40%	22	10,10%	524	11,50%
Commerce	849	22,70%	232	38,90%	69	31,70%	1150	25,20%
- Gros	165	4,40%	53	8,90%	17	7,80%	235	5,20%
- Détail	616	16,40%	165	27,60%	44	20,20%	825	18,10%
Hôtellerie/Restauration	984	26,30%	90	15,10%	57	26,10%	1131	24,80%
Service aux entreprises	739	19,70%	91	15,20%	30	13,80%	860	18,90%
Activités immobilières	*	*	22	3,70%	5	2,30%	27	0,60%
Autres	468	12,50%	69	11,60%	12	5,50%	549	12,00%
Total	3745		597		218		4560	
Part	82,10%		13,10%		4,80%			

Source : INSEE - Fichier SIRENE - Avril 2004

* Donnée manquant de lisibilité

L'étroitesse du marché ne permet donc pas le développement de très grandes unités. Dans un tel contexte, l'artisanat tient une place très importante avec une vingtaine d'immatriculations par mois (cf. tableau 9). Mais c'est surtout le tourisme qui bénéficie de la situation, au grand dam de l'agriculture.

2. Une restructuration autour du tourisme

En plus de l'étroitesse du marché domestique, le relief « montagneux » de Saint-Martin et sa pluviométrie irrégulière sont des facteurs limitatifs de l'activité agricole... Jadis, la culture du coton et celle de la canne à sucre tenaient une place importante dans l'économie¹ de l'île. Ces cultures ont aujourd'hui disparu.

Ainsi, a-t-on observé de 1989 à 2000 une diminution de la surface agricole utile de près de 39% en 10 ans. En effet, celle-ci couvrait 20 % de la surface totale de l'île en 2000 (1.084 hectares). En 1989, elle était de 150 hectares, soit 28 % de la surface totale.

¹ A Saint-Martin, on a aussi longtemps exploité les marais salant afin d'extraire le sel...

Tableau 3 : *Surface agricole utile de Saint-Martin*

	1989	2000
Surface agricole utile	1505 ha	1084 ha
Part de la surface totale	28 %	20 %
Cultures florales & végétales		4 ha
Cultures légumières		1 ha
Surfaces herbacées		1079 ha

Sources CCI : Stratégies de développement économiques

Toutefois, l'agriculture, comme le souligne les professionnels du secteur², doit reprendre sa place dans l'économie de l'île en raison :

- Des possibilités de diversification offertes (agro-tourisme, agro transformation...)
- De l'existence de ressources, d'une nature « à exploiter »
- De perspectives d'emplois

Le secteur qui a profité des limites de l'agriculture et de l'industrie est le tourisme. Dopé par la loi de défiscalisation, le nombre de chambres offertes est passé de 500 en 1986 à 3033 en 1997, soit une croissance de 507% en 11 ans.

A côté des hôtels, se sont développées des activités liées plus ou moins directement au tourisme :

- Activités nautiques
- Restauration
- Commerce
- Casinos (en partie hollandaise)
- Boîtes de nuits
- Autres animations nocturnes...

Plus particulièrement, l'activité touristique a permis le développement d'un commerce de luxe en partie française avec des magasins représentant des grandes marques (Carat, Lipstick...). La clientèle locale ou des autres îles de la caraïbe ne leur permet de réaliser qu'une infime

² Voir enquête sur les acteurs économiques de Saint-Martin

partie de leur chiffre d'affaires. Le marché cible de ces commerces est principalement la clientèle nord-américaine.

Tableau 4 : *Origine des passages arrivés à Juliana*

	2002	2003	2004	Répartition en 2004	Variations 2004/2003
Etats-Unis	191 908	222 247	232 859	49%	4,8%
Canada	23 460	29 545	30 358	6%	2,8%
Amérique du Sud	10 767	9 313	14 042	3%	50,8%
France	62 457	58 801	57 543	12%	-2,1%
Hollande	9 187	12 918	35 055	7%	171,4%
Autres pays européens	15 503	16 540	16 568	3%	0,2%
Caraïbe	33 371	39 913	48 152	10%	20,6%
Divers	34 148	38 310	42 834	9%	11,8%
Total	380 801	427 587	477 411	100%	11,7%

Source : Office du Tourisme de Saint-Martin

Cette clientèle représente 55%³ des arrivées en 2004 à l'aéroport de Juliana, partie hollandaise, soit 263.217 individus sur les 477.411. On note une variation par rapport à 2003 de +4,5%.

Cette croissance pourrait laisser penser que l'activité touristique est en bonne santé, d'autant plus que sur 2004/2002, la variation est bien plus forte (22,20%). Mais cette clientèle touristique « boude » la partie française. Ceci se constate de manière pragmatique par la fréquentation des rues de Marigot et par la morosité économique des commerces, ce qui permet d'avancer que ce secteur d'activité est actuellement en pleine récession.

³ Etats-Unis 232.859, soit 49% des arrivées – Canada 30.358, soit 6% des arrivées.

3. Un secteur touristique en pleine récession

Depuis le cyclone LUIS le 5 septembre 1995, le secteur touristique à Saint-Martin est en perte de vitesse. Cette perte s'est accélérée avec les événements du 11 septembre 2001 au Etats-Unis.

Tableau 5 : Evolution du nombre de chambres d'hôtels

	1986	1997	2004
Chambres	500	3 033	2 571
Indices	100	607	514

Sources : I.E.D.O.M, la Guadeloupe en 2004, rapport annuel 2004, Ed. 2005

A l'épreuve des chiffres, le nombre de chambres qui était de 500 en 1986, sous l'effet de la loi de défiscalisation, est passé à 3033 en 1997. En 2004, il est retombé à 2571, soit plus de 15 % de chambres en moins en 8 ans.... La tendance est à l'accélération du mouvement avec, en plus, des fermetures d'hôtels, la transformation en résidence hôtelières des chambres.

Comprendre la crise touristique

Le tourisme à Saint-Martin dépend principalement d'investisseurs privés. Or on sait que le choix d'investir dépend des perspectives de rentabilités prévisibles. Dans ce cadre, la défiscalisation était une aubaine qu'ont saisi des opérateurs privés pour investir, faisant passer le nombre de chambre de 500 en 1986 à 2571 en 2004, soit un bond de 414 % en 18 ans.

Mais, en sortie de défiscalisation, on enregistre une perte de chambres du fait de la disparition de certaines structures hôtelières. Les raisons invoquées par des acteurs économiques de ce secteur sont, en plus des charges sociales :

- Le prix élevé de l'eau (6 % du chiffre d'affaires)
- La taxe de séjour⁴ (5% du chiffre d'affaires)
- Les primes d'assurance (près de 13 %)

Selon les professionnels du secteur, l'hôtellerie est la plus taxée avec une double taxation, nationale et locale (taxe de séjour, taxe professionnelle...). Les investissements ne sont plus aussi rentables et les opérateurs préfèrent d'autres destinations comme Saint-Domingue entre autres.

Saint-Martin évolue donc dans un environnement très concurrentiel, ce, à deux niveaux :

- D'une part, l'île subit la concurrence des autres zones de la caraïbe en ce qui concerne l'investissement hôtelier.
- D'autre part, il existe aussi une forte concurrence entre les différentes zones pour attirer la clientèle touristique. Sur l'île même, la partie hollandaise, très bien munie en infrastructures hôtelières de qualité et adaptée à une clientèle nord-américaine, concurrence fortement la partie française...

En partie française, l'activité touristique est en perte de vitesse. Celle-ci constituant alors la principale activité, d'autres secteurs sont touchés par les effets induits. Chacun à sa solution pour relancer l'économie, voir, insuffler un développement durable.

4. Un développement durable préconisé

Une expression qui revient souvent est la préconisation d'un développement durable pour Saint-Martin. Certes, lorsque l'on considère l'île dans son ensemble, on se rend compte qu'il faut effectivement promouvoir un tel développement. Mais, au niveau de beaucoup d'acteurs

⁴ La taxe de séjour est collectée au profit de l'Office du tourisme afin de promouvoir la destination « Saint-Martin ».

économiques, il apparaît une confusion entre le développement propre dit et le développement durable.

En effet, pour beaucoup, dès qu'un progrès économique n'est point éphémère mais dure dans le temps, il s'agit forcément d'un développement durable. Ceci réduit de beaucoup ce concept devenu à la mode en raison principalement des effets dommageables de l'activité humaine sur l'environnement. Pour éviter tout malentendu à l'avenir, nous allons préciser ce qu'est le développement durable.

a. La notion de développement

« Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global »⁵

Ainsi, pour qu'il y ait développement, il faut une croissance économique « qui dure dans le temps » en plus de changements de la façon de faire et de penser, aptes à améliorer l'efficacité économique. Le développement améliore le bien-être des populations. Donc, si l'on ne s'arrête qu'à ces facteurs, il faut seulement parler de développement pour Saint-Martin... Le développement durable, c'est autre chose.

b. Le développement durable

Le développement durable est un développement économique qui prend explicitement en compte l'environnement (management environnemental, écologie industrielle...), le social, les ressources humaines, le gestion du territoire dans le cadre du développement local et de normes comportementales pour les entreprises.

Ce qui est privilégié, c'est en fait une vision à long terme. C'est *“un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs”⁶*.

⁵ F.Perroux, l'économie du xx^e siècle, PUF

⁶ 1987 - Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien

Ainsi, dans le cadre d'un développement durable, le système économique à Saint-Martin (mode de production et de consommation...) devra être en mesure de permettre à la population de satisfaire ses besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain...) dans le respect de l'environnement humain et naturel... *Ce qui suppose une sérieuse remise en question des habitudes locales et un plan global de développement.*

L'idée d'un plan global de développement est bien perçue par les acteurs économiques en général. Malgré leur pessimisme, ils répondent favorablement à la question « *souhaitez-vous prendre part à un débat sur la définition d'une stratégie globale de développement de Saint-Martin ?* »

II. Une étude sur les acteurs économiques

Une étude sur les acteurs économiques de Saint-Martin a été menée en août-septembre, afin de mieux comprendre leurs actions, leur logique, ainsi que leur positionnement.

1. Objectifs de l'étude

L'étude répond à un double objectif :

- acquérir une meilleure connaissance des acteurs économiques
 - Utiliser les informations recueillies afin de mener une réflexion sur les axes d'un développement économique de Saint-Martin
- a. Un questionnaire est soumis aux acteurs économiques. Il permet dans un premier temps, **d'identifier les actions de ceux-ci, leur logique et leur positionnement**. On peut ainsi connaître les motivations, la façon de procéder, mais aussi le secteur institutionnel d'origine (sociétés ou assimilées, administration publique ou privée ; institution de crédit...)
- Dans un deuxième temps, on prend la mesure de l'implication de l'acteur dans le système économique et social de Saint-Martin.
- b. Le deuxième objectif est de savoir les différents atouts et freins au développement à partir de l'entretien. La connaissance de ceux-ci peut permettre d'élaborer un projet posant des bases pour les orientations économiques, importantes pour la nouvelle future collectivité.

La mise en évidence de ces objectifs détermine la démarche adoptée.

2. Démarche

En amont de l'étude, il a fallu se poser certaines questions :

- ➔ De quelles informations la Collectivité aura besoin afin de mener une réflexion nécessaire sur le développement économique de Saint-Martin ?
- ➔ Que se passe-t-il dans les différents secteurs d'activité, quel diagnostic peut-on faire ?

- ➔ Peut-on repérer des traces de quelque intervention publique dans ces secteurs.
- ➔ Quelles sont les actions qui pourraient améliorer la situation dans ces secteurs ?

Ces questions ont conduit à l'élaboration d'un court guide d'entretien afin de recueillir les informations de manière standard. Ensuite, il a fallu savoir comment administrer le questionnaire aux acteurs économiques et comment les trier. Le choix de l'entretien a été retenu afin de s'assurer que les informations recueillies soient bien celles qu'on a souhaité, sans toutefois suggérer les réponses... Cette dernière attitude fausserait l'étude.

Par ailleurs, la priorité a été donnée à des acteurs qui regroupaient un certain nombre d'agents économiques (associations de commerçants par exemple) et ceux qui, par le volume d'activité traité sur l'île, paraissaient incontournables.

3. Analyse d'enquête

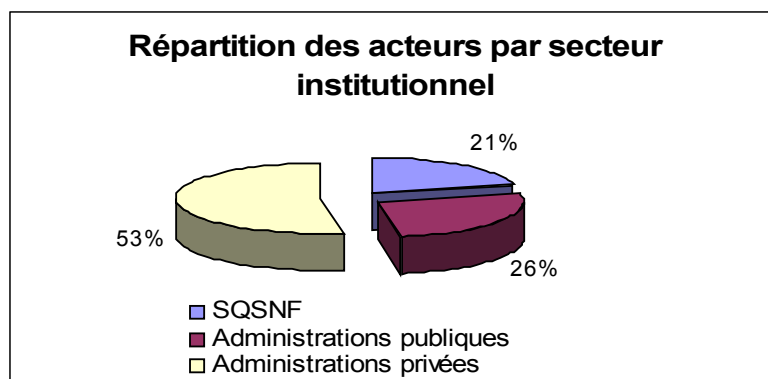
Les données recueillies sont de deux ordres : il y a celles qui, dans un premier temps identifient l'acteur économique, ses actions, sa logique et son positionnement. Il y a ensuite celles qui déterminent l'implication de celui-ci dans le système économique et social.

A. Les acteurs économiques : Actions, logique et positionnement

Comme il est précisé ci-dessus, les administrations privées ont été contactées en priorité (53%). Chacune, regroupant des agents économiques d'une profession du privé (ou parfois plusieurs), est sensée représenter une tendance.

Avec ses 26% d'acteurs touchés, les administrations publiques sont en principe chargées de la mise en œuvre de la politique gouvernementale au profit de la collectivité. Les sociétés, pour leur part, représentent 21% des acteurs.

Figure 1 : Répartition en fonction du secteur institutionnel⁷



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

Globalement, le secteur privé représente 74% des enquêtés. Les actions de l'ensemble, privé et public, ont été regroupées par secteur afin de faciliter la synthèse. On observe des différences importantes d'organisation au sein de ces secteurs. Certains sont très organisés, d'autres moins.

En ce sens, le secteur agricole semble très bien organisé avec des structures pour prendre en charge administrativement les dossiers, pour intervenir en cas de problèmes sanitaires (lutte contre la tique), mais aussi pour promouvoir commercialement la production.

Dans ce secteur, les actions se font en collaboration entre les acteurs, à savoir :

- Chambre d'agriculture (administration publique) qui s'occupe plus particulièrement de l'identification des animaux (pose de boucles), l'amélioration génétique...
- ADEPALE (association) qui recensement/ regroupe les acteurs agricoles, organise des foires, met en valeur les produits...
- GDS⁸ (association), pour sa part, mène une politique de lutte contre les tiques.
- SICA ALLIANCE (société), mise en place pour gérer l'abattoir, en charge de la commercialisation de la production des éleveurs, l'exportation de bovins et le montage et suivi de dossiers...

A contrario, au niveau du secteur social, dont l'objectif est l'amélioration des conditions d'existence des plus démunis et l'insertion des jeunes, les organismes semblent ne pas travailler en collaboration (tableau 9)... Il n'y a pas, ou presque pas d'échanges d'informations.

⁷ Afin de faciliter l'analyse économique, les agents sont classés par la comptabilité nationale en secteurs institutionnels. On trouve donc les sociétés et quasi sociétés non financières (SQSNF), les institutions de crédit, les entreprises d'assurance, les administrations publiques (Etat, collectivités, sécurité sociale) et privées (associations, syndicats, partis politiques) et l'extérieur.

⁸ Groupement de Défense Sanitaire.

Tableau 6 : Synthèse par secteurs des actions des acteurs économiques

Secteurs	Description des actions	Logique d'intervention
Agriculture	1)- Administratives : Mise en place de l'antenne, identification des animaux, recensements, Montage dossiers aides et abattoir plus suivi 2)- Commerciales : Commercialisation production des éleveurs, organisation foires et mise en valeur des produits agricoles, exportations de bovins 3)- Sanitaires et techniques : améliorations génétiques, luttés contre les tiques (projets en collaboration avec la partie hollandaise).	Il existe une collaboration entre les structures agricoles (ADEPALE, GDS, SICA ALLIANCE et chambre d'agriculture)... Ce n'est toutefois pas le cas en ce qui concerne les actions réglementaires (identification des animaux). La force de motivation des acteurs agricoles est la confiance qu'ils ont quant aux possibilités de développement de leur secteur, les possibilités en matière de création d'emplois et aussi, faciliter l'approvisionnement des agriculteurs
Tourisme	Les actions menées visent les touristes, les politiques, mais aussi la population locale. Les actions sont de 4 ordres : - Marketing (promotion de la destination avec ciblage des marchés, participation aux foires, salons...) - Formations, informations (débat...) - Lobbying afin de faire prévaloir les intérêts de la profession - Aides et services aux membres	Le fondement des interventions de ces acteurs est recherche de meilleures conditions de fonctionnement dans la profession et inciter les touristes à venir à Saint-Martin
Commerce	C'est surtout la promotion des rues commerçantes par des manifestations nocturnes, animations, braderies... Le public visé est local, mais surtout touristique	L'objectif est la redynamisation du commerce
Artisanat	Promotion de l'artisanat (formation, mise en valeur...) Les actions visent normalement les artisans eux-mêmes mais aussi les jeunes.	l'objectif est de recueillir des informations pour les artisans, les former, mais aussi, proposer une qualification aux jeunes. Des études prospectives et la recherche de financements pour les projets sont entreprises.
Services	Des actions en matière de formations à destinations des professionnels et particuliers sont menées, des études-conseil... Les actions vers les demandeurs d'emplois consistent à répertorier ceux-ci, les assister dans leur démarche de recherche active d'emploi, mettre en place des dispositifs de reclassement... Au niveau de certaines professions, des réflexions sont menées sur des problèmes économiques et statutaires.	Répondre à des besoins : - d'informations des socioprofessionnels - d'assistance et d'orientation du créateur d'entreprise - de rapprocher l'offre et la demande d'emploi, indemnise. - besoin de défendre une profession et agir sur le climat économique morose.
Social	Les actions portent, d'une part, sur le social proprement dit, l'emploi, la formation et la mobilité et, d'autre part, sur des opérations de logement (réhabilitation, relogement, accession à la propriété...) d'autre part. Les actions visent principalement la population "jeunes" (moins de 25 ans, quelque soit l'acteur).	L'objectif est, d'une part, l'amélioration des conditions d'existence des plus démunis et, d'autre part, d'insérer les jeunes professionnellement ou socialement
Nouvelles technologies	Nouvelles technologies, à savoir GSM, Internet (ADSL), informatique (développement, création de site Web), mais aussi des actions de formations. C'est avant tout le grand public qui est visé. Toutefois, le marché peut-être segmenté pour toucher les jeunes, les administrations publiques et privées...	L'esprit dans ce secteur est le volontarisme, le "combat et la persévérance" afin d'aller toujours vers l'avant. Cet état d'esprit se concrétise par une stratégie de proximité de la clientèle pour certains et vente de l'image de la société et non du produit pour d'autres.

Le secteur touristique semble rechercher son second souffle par des actions de :

- Mobilisation/sensibilisation (classe politique, mais aussi population locale)
- Marketing afin d'attirer les touristes
- Soutien à la profession et aux professionnels.

On inclut bien sûr une bonne partie du commerce, à savoir celle qui vit du tourisme. En ce sens, l'intérêt de ce commerce et celui des professionnels du tourisme coïncident : inciter les touristes à fréquenter la partie française comme auparavant et redynamiser ainsi leur profession.

Les secteurs évoqués ci-dessus ont un point en commun. La raison d'être de leurs actions est la survie de leur profession. Dans les services, on perçoit assez bien les mouvements de conjoncture de l'économie. C'est d'ailleurs le rôle de certains acteurs publics (ANPE...), et

privés aussi, comme les ASSEDIC, de « réparer » en quelque sorte, les dysfonctionnement de marchés...

Au niveau du secteur des nouvelles technologies, les actions sont orientées vers la continuité et le développement des activités, avec une grande motivation due à l'optimisme inhérent à un marché encore porteur.

L'artisanat est aussi dans une situation favorable : la concurrence n'étant pas très forte, et les besoins se faisant encore sentir, il en résulte un dynamisme de ce secteur qui se concrétise par une importante création d'activités (tableau 9).

Positionnement

Afin d'évaluer le positionnement des acteurs économiques, un premier classement de l'activité en technopolitaine, métropolitaine et résidentielle a été établi (cf. tableau 7).

Tableau 7 : Description du type d'activité

Activité économique exécutée	
Type	Description
Technopolitaine	Recherche Valorisation de la recherche Innovations
Métropolitaine	Industrie Services aux entreprises Logistique
Résidentielle	Services de proximité Artisanat Commerce

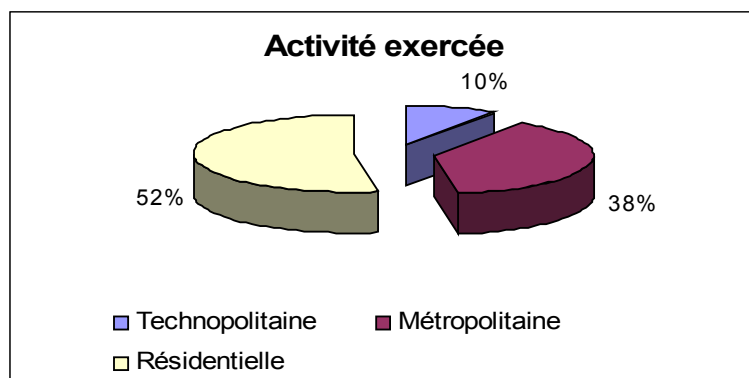
Ensuite, l'analyse du type d'intervention économique est faite par rapport à son caractère généraliste, expert ou opérateur (cf. tableau 8).

Tableau 8 : Description du niveau d'intervention

Niveau d'intervention économique	
Niveau	Description
Généraliste	Effectue des missions d'intérêt général et/ou assurent le développement économique de proximité
Experts	Interviennent en expertise sur une filière ou en appui au développement sur des missions spécialisées
Opérateur	Interviennent par délégation de maîtrise d'ouvrage dans le champ de la gestion de projets territoriaux...

La plupart des acteurs économiques sont des administrations privées, signe d'une économie solidaire développée. Ils mènent plus des actions de proximité (activité résidentielle : 52%).

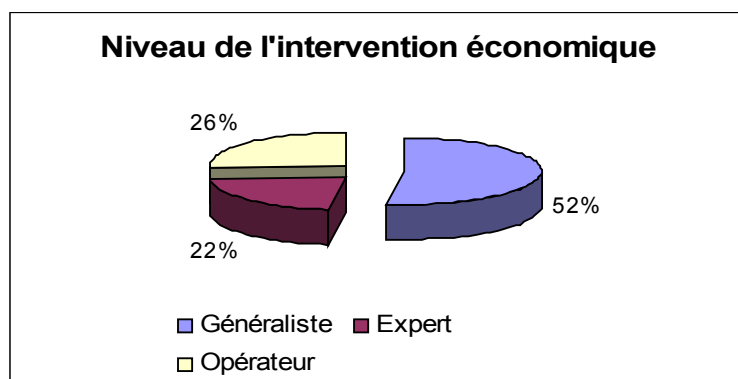
Figure 2 : Répartition en fonction de l'activité exercée



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

On constate que la place de l'innovation n'est pas importante (10%)... Il n'y a pas d'acteurs économiques réunis en association pour défendre la profession... Le besoin ne se faisant certainement pas sentir, dans la mesure où les conditions de marché sont favorables.

Figure 3 : Répartition en fonction du niveau de l'intervention économique



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

Par ailleurs, les actions étant plus de proximité, il est normal que le niveau d'intervention soit « généraliste » à 52 %. Le niveau opérateur arrive en deuxième à 26%, devant « l'expert », 22%.

Ces résultats n'étonnent en rien car, c'est la juste adaptation des structures à la taille géographique et économique du marché.

B. L'implication économique et sociale

La quasi-totalité des acteurs économiques sont unanimes pour affirmer :

- la morosité de l'activité économique
- l'absence d'infrastructures publiques
- l'inexistence de plan de développement

La lecture de l'opinion des acteurs sur leur réalité économique (tableau 9), concorde avec l'analyse de leurs actions (tableau 8).

Dans l'agriculture, le tourisme et le commerce, et même dans les services, des actions publiques sont sollicitées afin de sortir du « marasme » économique et permettre une relance de l'activité... Ce sont d'ailleurs dans ces secteurs que règne un pessimisme marquant. La situation économique est pour les acteurs catastrophique.

Cette vision contraste avec celle des acteurs économiques de l'artisanat et des « nouvelles technologies ». En effet, ceux-ci profitent de l'existence d'une demande renouvelable... D'ailleurs, Ce sont surtout ces secteurs qui reçoivent des fonds publics, pour créer, maintenir, ou développer leurs activités. Il s'agit de fonds européens (FEDER), régionaux dans le cadre du DOCUP...

Le secteur social reçoit aussi des fonds publics importants. Ses difficultés résultent dans le fait que les partenaires sociaux n'arrivent pas à travailler ensemble, à s'échanger les informations. ***Le souhait serait de réunir les différents partenaires sociaux au niveau des divers organismes et à mettre en place un véritable groupe de travail.***

Tableau 9 : Synthèse d'opinions des acteurs sur leur réalité économique

Secteurs	Description & diagnostique - Aides	Propositions d'actions
Agriculture	<p>I)- Situation catastrophique dans le secteur. Le secteur est freiné dans son développement, les débouchés se font rares (impossibilité de vendre la viande en grande surface, car le bétail n'est pas abattu dans un abattoir). Par ailleurs, il n'existe pas un réel soutien à l'activité. Toutefois, l'activité est maintenue par les agriculteurs... Elle enregistre même une certaine croissance.</p> <p>II)- Des aides sont attribués : - Prime de l'Etat aux agriculteurs - Aide alimentaire/sécheresse de la Région en 2003 et aide à l'export de bovins (125 000 €)</p>	<p>* Etablir un plan de développement agricole et rural * Que les autorités soient plus à l'écoute (disposer par exemple d'un interlocuteur pour le développement rural et durable) et fassent preuve de plus d'initiatives * Mettre en place des contrôles sanitaires permettant notamment de "surveiller" les entrées/sorties de produits... * Construire un abattoir, apte à favoriser une croissance certaine de l'activité, la création d'emplois...</p>
Tourisme	<p>I)- Secteur en difficultés depuis le cyclone Luis en 1995. Situation aggravée le 11 septembre 2001. En plus, il y a un déficit en infrastructures, l'absence de politiques de développement économique qui rendent la situation plus inquiétante. Si à terme aucune action n'est menée, l'industrie touristique risque de disparaître... les tours operators risquent d'enlever Saint-Martin de leur destination. Des activités vivant du tourisme sont touchées -> 14 boutiques sont déjà fermées sur le front de mer et la rue principale de Marigot.</p> <p>II)- Des aides sont attribuées par le FEDER pour la promotion touristique. Celles-ci sont difficiles à obtenir car elles sont attribuées à partir des factures acquittées.</p>	<p>Il est nécessaire de mettre en place : - un moratoire pour une baisse généralisée de charges (taxe de séjour, 5% des recettes ; eau, 6% de ces recettes ; assurances, 13%) - un plan stratégique requérant la participation de personnes compétentes et la cohésion entre tous les services de l'Etat et de la Commune. Par ailleurs, il est nécessaire de résoudre : - les problèmes de sécurité - les problèmes de salubrité - promouvoir les activités (sur le front de mer par exemple)</p>
Commerce	<p>A Saint-Martin, on a affaire à un marché touristique de luxe, or la clientèle, composée à 90% de touristes, surtout nord-américains, est en déclin La situation est donc mauvaise... Les affaires sont en surcapacités. Par ailleurs, on enregistre un manque de développement local.</p>	<p>Il est nécessaire de mettre en place des infrastructures hôtelières adaptées au type de clientèle (but : attirer les touristes nord-américains). L'accent doit être mis sur une plus grande politique de communication et aussi sur plus d'infrastructures publiques, de voirie...</p>
Artisanat	<p>Il existe nombre de créations d'entreprises, mais il est difficile de percevoir l'impact sur la création d'emplois. Les immatriculations à la chambre des métiers (une vingtaine/mois, 20% du total des artisans de la Guadeloupe et 5% du total commerce de Basse-Terre permettent de dire que la conjoncture est favorable. Toutefois, il existe un point noir : délais des paiements publics qui sont longs et qui créent des problèmes de trésorerie... Le secteur de l'artisanat est aidé (DOCUP, PIJ, les prêts pour demandeurs d'emplois (EDEN).</p>	<p>Trois nécessités : - Une professionnalisation des artisans est nécessaire - Réduire les délais de réponse inhérents à la procédure DOCUP - Plus de fonds pour une structure comme "initiatives Saint-Martin" qui reste trop administrative.</p>
Services	<p>L'activité économique est saisonnière, axée sur le seul tourisme ; elle est donc fragile. Par ailleurs, on constate une augmentation des demandes d'emplois, des licenciements, des fermetures d'entreprises, d'où un certain pessimisme... Toutefois, on remarque l'existence d'une offre d'emploi non satisfaite (relative surtout à certains métiers du bâtiment), signe d'une offre de formation pas toujours adéquate à la réalité. Il existe une situation de crise, d'où, pour certains, la nécessité d'une relance économique. D'autre part, au niveau des professionnels de l'immobilier, le seuil de défiscalisation à 1900€/m² est insuffisant en raison des coûts importants de la construction.</p>	<p>Pour certains une relance économique est nécessaire... Peut-être par la réalisation de grands projets : marina, routes et autres infrastructures publiques... Aussi, en créant une base d'imposition avantageuse afin de valoriser l'investissement (suppose la création de nouvelles recettes d'impôts). Pour d'autres, il est nécessaire qu'il y ait un meilleur contrôle de l'immigration, plus d'investissements dans l'enseignement, la formation.</p>
Social	<p>I)- On trouve à Saint-Martin deux épineux problèmes : - Les jeunes qui quittent tôt le système scolaire. - Les personnes âgées qui sont plutôt abandonnées Il y a un déficit en structures spécialisées pour accueillir ces gens et les autres cas (maltraitance...) * Les organismes du social ne parviennent pas à travailler ensemble et à s'échanger des informations. II)- Domaine social financé par les collectivités, l'Etat et même par les fonds Européens (FEDER...).</p>	<p>Mettre en place d'un véritable groupe de travail entre partenaires sociaux, les services de la Mairie (CCAS, urbanisme, environnement...) et les associations.</p>
Nouvelles technologies	<p>Le marché est satisfaisant et en expansion. Il y a d'énormes possibilités, comme la mise en place de solutions informatiques pour les entreprises. Ce secteur est très aidé, par les fonds européens notamment (FEDER), le DOCUP, FAJ, politique de la Ville, PIJ... Ces aides sont nécessaires, car, sinon, il n'y aurait pas eu d'ADSL à Saint-Martin. Toutefois, en matière de création d'activités, elles doivent s'accompagner d'une information du bénéficiaire sur son activité.</p>	<p>Il est nécessaire de mettre en place des produits spécifiques. Notamment, en matière d'ADSL, des zones ne sont pas encore desservies en raison de blocages techniques. Des actions de formation sont nécessaires afin d'améliorer les performances du secteur.*</p>

Suite à ce recueil d'opinion des acteurs économiques, on constate que tout ne va pas aussi mal. Des secteurs se portent plutôt bien ; ils sont en effet très peu touchés, pour le moment par la récession touristique que connaît actuellement la partie française. Mais, il paraît judicieux de s'arrêter sur ceux qui éprouvent le plus de difficultés.

❖ **Les professionnels du tourisme**

Pour les acteurs du secteur touristique, la situation est inquiétante. « Si rien n'est fait, dans deux ans, il risque de ne pas avoir de tourisme à Saint-Martin », d'autant plus que le nombre de chambres d'hôtels ne cesse de chuter... A terme, les tours opérateurs pourraient enlever Saint-Martin de leur destination.

Les propositions sont avant tout :

- l'élaboration d'un véritable plan stratégique
- la recherche d'une cohésion entre les différents services de l'Etat, de la commune
- Mettre en place un moratoire pour une baisse généralisée des charges
- Se doter de moyens financiers conséquents pour promouvoir la destination

❖ **Les représentants des commerces**

Une précision mérite d'être signalée. Il s'agit de l'existence, à Saint-Martin de deux types de commerces. L'un ciblant une clientèle touristique de luxe, l'autre, tourné vers la population locale et un tourisme caribéen. Celui qui est vraiment en péril, est le premier.

Le constat qui est fait de ce commerce de luxe, est l'absence de plus en plus marquée de la clientèle adéquat. Ceci ne veut en rien dire que les arrivées de ces touristes à Saint-Martin aient diminuées. Au contraire, on constate une croissance de ces arrivées à l'aéroport de Juliana (tableau 4)... Mais ces touristes ne visitent pas forcément la partie française comme naguère. Les commerces se retrouvent donc en surcapacité.

Pour redémarrer l'activité, il est nécessaire offrir plus de chambres d'hôtels, développer la politique de communication (la promotion de la destination). Mais, il ne faut pas perdre de vue la spécificité du tourisme qui est Nord américain, donc de luxe. Il faut ainsi mettre en place une infrastructure hôtelière adaptée à cette clientèle et garder décent l'état de propreté de la ville.

❖ Les acteurs agricoles

Le secteur agricole est marginal à Saint-Martin. Il représente moins de 1 % du total des entreprises, mais aussi de la main d'œuvre. Cette situation n'est que le résultat d'une longue dégradation. Saint-Martin n'a pas toujours été une région « tertiaire » ; autrefois, l'économie de l'île était bien bâtie autour de la culture du coton et de la canne à sucre, ainsi que l'exploitation des marais salants.

Caractéristiques de l'agriculture à Saint-Martin

L'agriculture est marginalisée à Saint-Martin. Trois éléments y ont contribué. Ils sont d'ordre :

- **Historique** : Assimilation de l'agriculture à une activité esclavagiste
- **Economique** : Naguère, l'agriculture permettait aux familles de vivre. Avec l'effondrement du marché du sucre notamment, l'activité a donc périclité. La surface agricole s'est amoindrie tandis que commence, à ce moment, le développement du tourisme.
- **Agronomique** : Zone aride. Le relief « montagneux » ne permet pas de développer une agriculture à grande échelle (mécanisation difficile)

L'agriculture végétale a quasiment disparu. L'activité agricole est principalement constituée par l'élevage.

A- Les zones agricoles

Il n'y a pas de localisation précise de l'activité sur le territoire ; les exploitations y sont parsemées. On les trouve dans les lieux suivants :

- a) Terre-Basse – Pépinière (culture florale & végétale)
- b) Bellevue – 2 exploitations (élevage caprin, ovin et bovin)
- c) Concordia – élevage bovin
- d) Agrément (élevage caprin)
- e) Colombier :
 - 1- Agroforesterie, i.e agriculture dans la forêt
 - 2- Culture de la mangue et du guavaberry
 - 3- Elevage caprin et bovin
 - 4- Aviculture (élevage d'oiseaux) : poulet, pintade.
- f) Friar's Bay
 - 1- Elevage ovin, bovin, caprin et porcine
 - 2- Aviculture
- g) Pic Paradis
 - 1- Elevage bovin
 - 2- Agrotourisme (Lottery Farm), en cours de restructuration

- h) La savane (Bovin et porcin)
- i) Grand-Case (Bovin et ovin)
- j) Cul de Sac
 - 1- Elevage bovin, caprin, ovin porcin
 - 2- Aviculture
- k) Mont Vernon / Etang Chevrise (Agrotourisme)
- l) Quartier d'Orléans
 - 1- Elevage bovin, ovin, caprin et porcin
 - 2- Aviculture

Il faut noter que, à Quartier d'Orléans par exemple, on peut trouver une agriculture végétale. Mais celle-ci est assimilable à ce qu'on appelle le « jardin créole ». Les produits sont avant tout destinés à la consommation familiale.

Les exploitations agricoles végétales ne font pas de leurs exploitants des agriculteurs, dans la mesure où, il faut deux hectares pondérés de terres exploitées pour bénéficier de ce titre.

B- Les débouchés possibles

L'agriculture à Saint-Martin semble avoir un potentiel pour permettre à terme :

- Le développement de l'agro transformation
- L'agrotourisme
- L'écotourisme

a) L'agro transformation

L'agro transformation concerne la production végétale et animale. Au niveau de la production végétale, il s'agit de transformer des produits frais en produits finis (sachets de thé, jus...). Au niveau « animal », c'est la découpe prête à l'emploi qui est concernée (poulet épicé...), la production de pâtée, saucissons et autre charcuterie, peau (pour le cuire). Ce sont des activités créatrices de richesses (valeur ajoutée).

b) L'agrotourisme

L'agrotourisme désigne des établissements à capacité limitée qui permettent aux touristes de recevoir un accueil familial et d'établir des contacts directs avec le monde rural et la nature. Actuellement, la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe a choisi de promouvoir la marque déposée « Bienvenue à la ferme ». Les produits sont au nombre de 9 (la ferme-auberge, la ferme équestre, la ferme-séjour, le camping en ferme d'accueil, le goûter à la ferme, les produits de la ferme, les fermes de découverte, les fermes Pédagogiques, la chasse).

c) L'écotourisme

Il s'agit pour le touriste de visiter des lieux remplis d'histoires, la nature avec sa faune et sa flore, prendre connaissance des ressources écologiques.

A ce niveau, Saint-Martin dispose d'un atout qui n'est pas suffisamment exploité, constitué par les étangs. A ce sujet, des réflexions relatives à des activités sur l'étang d'Orléans ont déjà été menées. Ces dernières associent la population locale au développement touristique.

L'activité agricole, selon les professionnels du secteur est en croissance en dépit du fait qu'elle soit freinée dans son essor par l'absence d'infrastructures, en particulier d'un abattoir⁹. En effet, celui-ci est de nature à permettre un contrôle sanitaire de la viande¹⁰ locale qui pourra ainsi être écoulee dans les commerces. Il pourra aussi provoquer la création d'emplois supplémentaires (toujours selon les professionnels).

⁹ Un abattoir répond aussi au surpeuplement des certaines exploitations. Cette situation a emmener la Région octroyer une aide pour l'exportation de bovins vers la Guadeloupe de 125.000,00€.

¹⁰ La viande locale est écoulee principalement sur le marché de Marigot.

❖ **Une situation ambivalente dans le BTP**

Certains renseignements recueillis auprès de professionnels permettent de comprendre une situation plutôt contradictoire au niveau du BTP et qu'il est opportun de signaler. En effet, avec le ralentissement de l'économie, le BTP a été touché. De surcroît, certains détails qui ont leur importance, ont accéléré le mouvement ; ainsi, un seuil de défiscalisation de 1900 € le m² semble très en deçà des coûts réels de la construction à Saint-Martin. Ceci emmène les opérateurs à chercher à économiser par tous les moyens : on a, par exemple, moins tendance à passer par les commerces spécialisés de la partie française, on est moins regardant sur la qualité de la main d'œuvre...

Ce seuil de défiscalisation est donc de nature à contribuer au mal du BTP, et donc à l'économie Saint-Martinoise dans son ensemble. Mais le point contradictoire, et qui à son importance pour notre analyse, est la bonne santé de l'activité de rénovation du bâtiment. En effet, la conjoncture est favorable en ce moment pour ce pan du BTP avec des opérations de ventes/achats immobilières... La rénovation des bâtiments fait en général suite à l'achat.

Par ailleurs, c'est au niveau de ce pan du bâtiment que l'on trouve des métiers où il existe une offre non satisfaite d'emploi (plomberie, électricité...). De plus, le marché cible n'est pas un segment, mais la population locale et étrangère sans distinction, ce qui offre plus de perspectives.

La situation économique de Saint-Martin est ambivalente. Il y a des secteurs qui dépendent fortement de l'extérieur, mais qui ont néanmoins une certaine potentialité, d'autres qui visent le marché intérieur et disposent de perspectives intéressantes... Ceci nous emmène à évoquer les freins à un développement économique, mais aussi les atouts qu'il faut surtout exploiter.

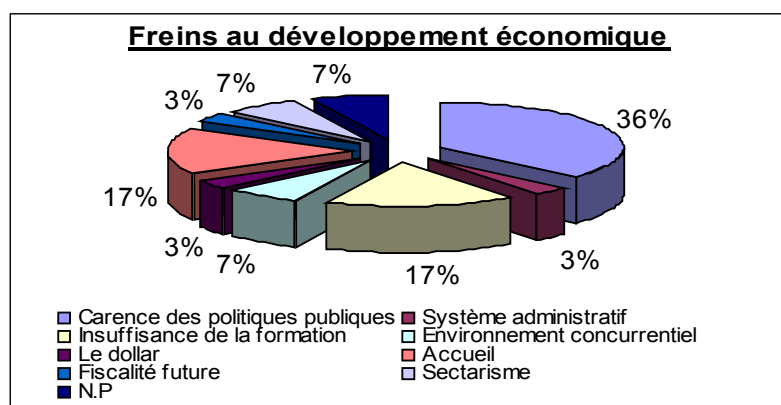
LES FREINS ET ATOUS DE SAINT-MARTIN

Les freins et atouts ont fait l'objet de questions ouvertes afin de ne pas influencer l'acteur économique.

Les freins cités révèlent une absence de mesures « publiques » afin de parer aux problèmes économiques et sociaux. Ils sont ainsi 36% à penser que les freins proviennent **d'une carence des politiques publiques**. Les faiblesses inhérentes à l'accueil constituent un frein au développement pour 17% des acteurs. C'est aussi le cas pour la formation qui se trouve ainsi au même niveau.

Les facteurs les moins évoqués (3% chacun), à savoir le cours bas du dollar, la fiscalité future de Saint-Martin, le système administratif actuel, sont ceux sur lesquels les acteurs privés ou publics ont peu d'emprises. L'environnement concurrentiel et le sectarisme ethnique, avec 7%, sont néanmoins des freins non négligeables.

Figure 4 : Part des facteurs constitutifs de freins au développement selon les acteurs.



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

Un tri des freins au développement donnerait le classement suivant (cf. tableau 10 pour le descriptif des freins):

- 1) Carence des politiques publiques
- 2) Insuffisance de la formation et L'accueil
- 3) Environnement concurrentiel et Sectarisme ethnique
- 4) Fiscalité future de Saint-Martin, le dollar et le système administratif actuel

Tableau 10 : Précisions sur les éléments constituant des freins et atouts

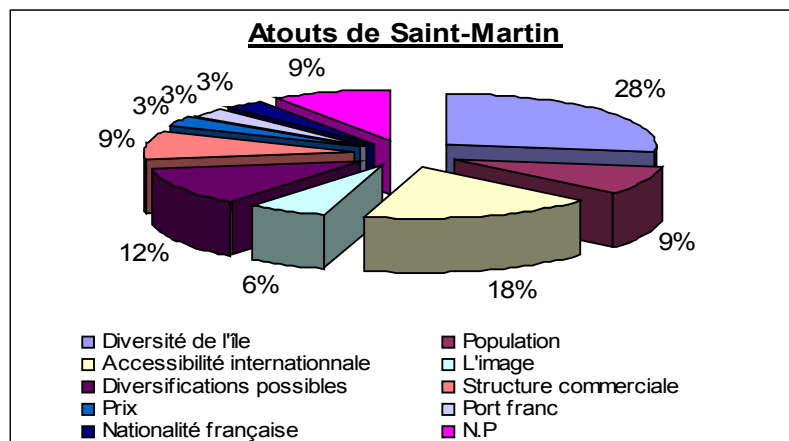
Freins & Atouts		Observations
Freins	Carence des politiques publiques	Déficit des investissements publics, absence de planifications, d'objectifs, de politiques de développement, inertie des collectivités, absence de volonté politique...
	Système administratif	Le système actuel ne permet pas d'attirer des investisseurs potentiels.
	Insuffisance de la formation	Déficit en matière de formation et d'infrastructures - Problèmes de compétences...
	Environnement concurrentiel	Environnement concurrentiel défavorable, absence de compétitivité sur le marché.
	Le dollar	Dépréciation du dollar qui rend plus cher les produits, le voyage plus onéreux pour les nord-américain
	Accueil	Déficit des structures d'accueil - Savoir recevoir, absence d'efforts pour gagner un client ou ne pas le perdre, confusion entre service et servitude
	Fiscalité future	Cadre fiscal de la nouvelle future collectivité est incertain en dépit de certaines réflexions menées
	Sectarisme	Le sectarisme ethnique freine le développement...
Atouts	Diversité de l'île	Bi nationalité, Nature favorable, plages, climat...
	Population	Qualité du tissu humain, sa diversité... Pour certains, c'est l'arme secrète de Saint-Martin qui explique un fort taux de retour de touristes de 50 à 60%.
	Accessibilité internationale	Situation géographique qui facilite les déplacements, le voyages (entrées/sorties).
	L'image	Le renom de Saint-Martin comme destination touristique par excellence
	Diversifications possibles	Tout est à faire pour certains... des ressources peuvent être développées.
	Structure commerciale	Marigot a déjà ce qu'il faut en tant que commerces...
	Prix	Prix relativement plus bas que dans îles voisines
	Port franc	Le statut de port franc...
	Nationalité française	Avantages en ce qui concerne la cuisine...
	N.P	Ne se prononcent pas.

Contre toute attente, c'est la diversité de l'île qui recueille le plus de « suffrages » quant aux atouts de Saint-Martin, 28% (cf. tableau 10 pour comprendre ce que l'on entend par diversité de l'île). Ensuite, c'est le positionnement géographique qui est le plus évoqué (18%).

Pour certains, Saint-Martin a encore des potentialités non encore exploitées. Ainsi, les possibilités de diversification de l'île sont évoquées à 12%, devant une structure commerciale déjà en place (9%), l'image de l'île à l'extérieur (6%), et les prix pratiqués, le statut de port franc, l'appartenance à la nation française (3%).

Toutefois, 9% des interrogés ne se sont pas prononcés, symbolisant par là un certain pessimisme à la véritable existence de quelque atout.

Figure 5 : Part des facteurs constitutifs de freins au développement selon les acteurs



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

4. Conséquences d'un pessimisme ambiant

Le pessimisme c'est un manque de confiance en l'avenir. Dans le domaine économique, cette dernière joue un rôle fondamental : sur les marchés financiers et monétaires¹¹, c'est elle qui donne son sens aux différents taux (intérêt et change).

Saint-Martin ne se singularise en rien des effets de l'absence de confiance en l'avenir. Les faits identificateurs sont :

- ❖ Accélération des fermetures d'hôtels, transformation des chambres en résidences hôtelières : les opérateurs qui n'ont plus foi en leur activité à Saint-Martin sont ainsi plus sensibles aux arguments de certains acteurs de l'immobilier.
- ❖ Réticences à investir – On investit parce que l'on attend une rentabilité de ses fonds. Pour le moment, il n'y a pas d'investisseurs... Des raisons supplémentaires n'incitent pas à prendre la décision d'investir :
 - Modalités d'imposition de la COM non encore connues
 - Fiscalité actuelle lourde
 - Charges sociales relativement importantes

¹¹ Marchés pris en exemple.

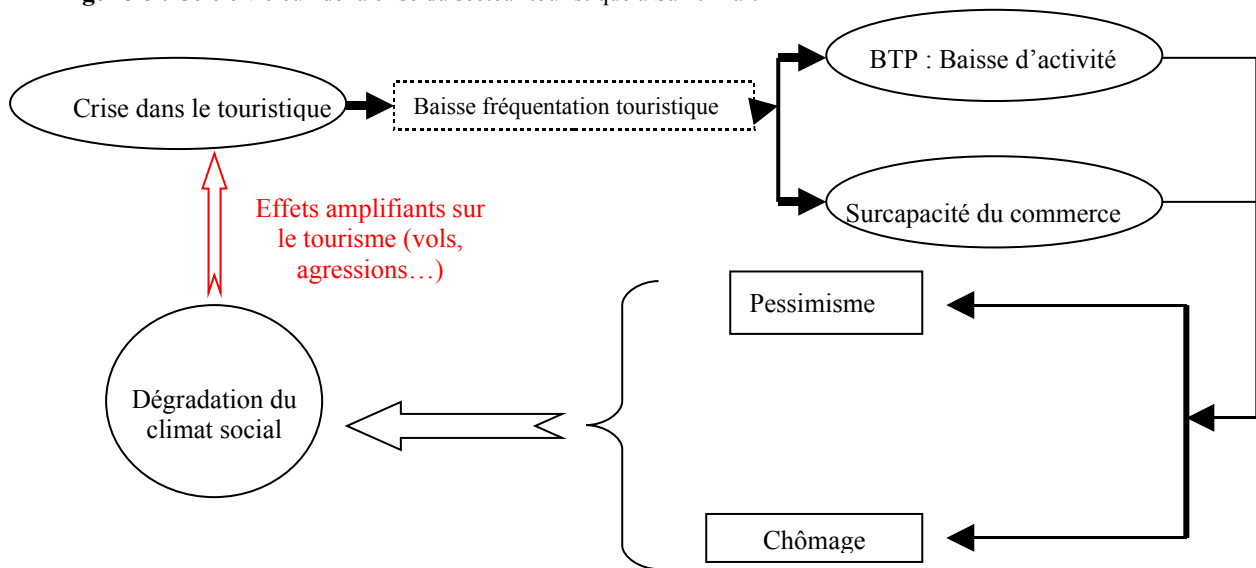
- Infrastructures insuffisantes
- Qualité moyenne du service
- ❖ Délocalisation de certains commerces vers la partie hollandaise. Cette tendance est actuellement freinée par le manque de disponibilité de locaux commerciaux de l'autre côté de l'île.
- ❖ Manque motivation de acteurs pour renouveler leur matériel, embaucher...
- ❖ Les créations d'entreprises ont chuté de 7% par rapport au premier semestre 2004 (CCI, point repère)
- ❖ Dégradation du climat social :
 - Perte nette d'entreprises avec, en corollaire, accélération des licenciements, augmentation des chiffres du chômage (2604 demandeurs d'emplois catégorie 1 inscrits à l'ANPE en juin 2005 contre 2424 en juin 2004)...
 - Montée de la délinquance

Tous ces faits sont en fait interdépendants. En effet, le tourisme qui constitue la mono industrie de Saint-Martin est touché par la crise. Il en résulte des pertes d'emplois dans ce secteur, un ralentissement des investissements. Les touristes fréquentant moins la partie française de l'île, ce sont les activités dépendant qui sont alors touchées, en particulier le commerce de luxe¹². Le résultat est une montée du chômage en parallèle avec l'insécurité.

Le schéma ci-dessous montre le secteur qui joue le rôle de clef de voûte de l'économie, c'est bien le tourisme. Il favorise la crise quand la fréquentation touristique chute... Mais c'est par lui aussi qu'il est possible de passer pour en sortir.

¹² L'impact est moindre pour certaines activités comme la restauration qui compte parmi sa clientèle la population locale. Mais quand il y a une récession, les agents économiques, d'une manière générale, consomment moins, d'où, quand même, certains effets.

Figure 6 : Cercle vicieux de la crise du secteur touristique à Saint-Martin



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

On peut aussi tirer un enseignement. Tout se joue sur le tourisme... Il serait alors grand temps d'amenuiser l'impact de ce secteur en favorisant un autre : peut-être l'agriculture / élevage qui possède une certaine potentialité, ou bien le secteur des nouvelles technologies ?

III. Quel développement économique pour Saint-Martin

1. Conditions sine qua non d'un développement économique

Le développement économique, comme cela a déjà été souligné, est lié aux évolutions de mentalité, d'indicateurs sociodémographiques qui rendent une population apte à faire croître durablement son produit global.

Ainsi, certains points nuisibles pour tout développement de Saint-Martin apparaissent dans les propos :

- a. Incivisme de la population
- b. Absence d'une identité commune (apte à rassembler)
- c. Insécurité grandissante
- d. Insuffisance des infrastructures
- e. Inexistence d'objectifs en ce qui concerne la politique économique, de planifications

L'incivisme

A Saint-Martin, on observe une résistance à l'observation de principes de vie en communauté ou même des règles de droit. Celle-ci se traduit par exemple, par la transgression quotidienne du code de la route, par des travaux qui se font en pleine heure de pointe ou des véhicules lents, tous deux empêchant la fluidité de la circulation... Des exemples d'inobservation des règles peuvent aussi être notés au niveau de pratiques professionnelles (affichage des prix, ventes sur la voie publique...).

La liste n'est pas exhaustive. Ce sont seulement des exemples montrant l'existence de dysfonctionnements. Le non respect des règles, l'incivisme, proviennent pour certains du fait des objectifs divergents de groupes de populations. Certains ont fui leur pays pour avoir une vie meilleure à Saint-Martin ; ils ne se sentent pas aussi impliqués dans le devenir de l'île. D'autres sont seulement à la recherche des seuls gains financiers et prêts à quitter l'île une fois leurs objectifs atteints. On trouve aussi ceux qui sont sur l'île pour travailler et y vivre paisiblement ; ceux-ci s'intéressent de près aux événements touchant la collectivité.

Il faut aussi rappeler que Saint-Martin est une île où se côtoient plusieurs nationalités. Chacune a tendance à rester et évoluer dans son environnement, à reproduire, d'une certaine manière, le même mode de vie de sa région d'origine. ***Il ne se crée pas ainsi une identité unique où les gens se reconnaîtraient, auraient des objectifs personnels et collectifs non contradictoires.***

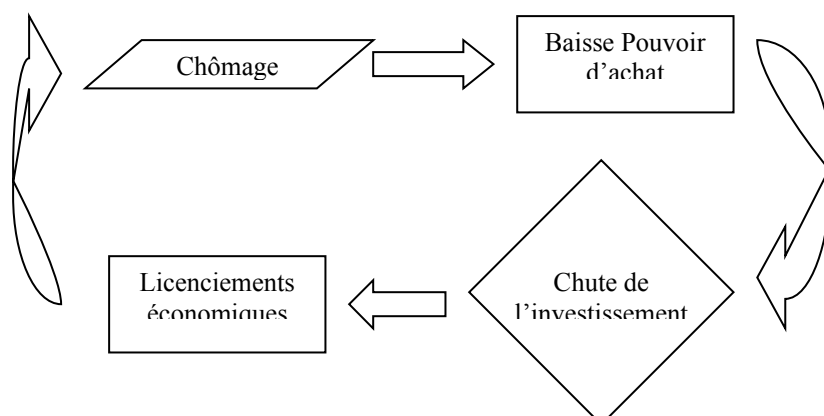
Toutefois, l'incivisme peut-être atténué. Faute de pouvoir raisonner un tout un chacun, ce qui est impossible, ***une solution peut-être de contraindre les individus à respecter les règles et sanctionner financièrement en cas de manquement.*** Ceci suppose une plus grande sévérité des agents des services publics, police municipale et gendarmerie.

L'insécurité

L'activité économique devient de plus en plus instable. Cette instabilité a pour conséquence une montée de l'insécurité. On observe une augmentation du nombre d'agressions. Les vols à mains armées dans les commerces se succèdent faisant monter la grogne au niveau des commerçants, déjà touchés par le marasme économique...

En effet, le système économique n'est plus en mesure de générer suffisamment d'emplois pour occuper une partie de la population. Par ailleurs, au niveau des inscriptions aux ASSEDIC (et donc à l'ANPE), la nature de celles-ci montrait, naguère, qu'elles étaient liées à la conjoncture¹³. Actuellement, on observe l'arrivée sur le marché de l'emploi de demandeurs qui avaient plus de 15 ans d'ancienneté, et qui s'étaient déjà constitués une vie sociale. C'est donc, à ce niveau, les structures du système économique qui sont touchées, ce qui est bien plus grave.

Figure 7 : Cercle vicieux du chômage



Source : Mairie de Saint-Martin, Cellule économique, Août-Septembre 2005

Le phénomène du chômage devient donc auto-entretenu, dès lors que ce sont les structures qui sont touchées (cf. schéma ci-dessus). Le pouvoir d'achat des ménages chute ; dès lors, la demande attendue par les entreprises baisse, ce qui affecte leur décision d'investir (en moyens matériels, humains et en stock). D'ailleurs, elles se trouvent en surcapacité et entament alors des procédures de licenciements économiques. Des individus, en contrat à durée indéterminée, sont ainsi touchés par le chômage.

Il en résulte une insuffisance des moyens au sein des ménages, modifiant les modes de vie, mais aussi des attitudes à l'égard de la société. Les plus jeunes, inoccupés, sont plus tentés de commettre des actes délictueux (vols ou agressions).

¹³ La saisonnalité de l'activité économique de Saint-Martin est forte, car elle est axée sur le tourisme. Ceci explique le retour cyclique de certains comme demandeur d'emploi.

Les problèmes économiques ne sont certes pas les seuls facteurs en cause dans la montée de la délinquance. Il y a surtout l'éducation reçue dans la famille, les faiblesses du système éducatif et judiciaire¹⁴, et *l'effet de contagion sociale*¹⁵.

L'insécurité joue en négatif sur une économie, surtout axée sur le tourisme. Le touriste (comme un tout un chacun), ne souhaite pas être agressé et dépouillé de ses biens ; il aura donc plus tendance à fuir.

La solution n'est pas aisée. Renforcement des forces de l'ordre ? La collectivité locale a mis en place, il y a plus de 2 ans, un CLSPD¹⁶, dont le but est de mener des actions de prévention de la délinquance, de constituer une base de données sur le sujet afin de suivre l'évolution du phénomène et d'agir en conséquence.

L'insuffisance des infrastructures

L'insuffisance des infrastructures ou leur plus ou moins adaptation est souvent invoquée par les acteurs économiques comme étant des freins à la croissance de l'activité. Ces infrastructures peuvent être privées ou publiques. Elles concernent l'hôtellerie, le réseau routier, voirie, les structures de formation.

Les infrastructures hôtelières sont d'abord privées. Ce qui est critiqué, c'est leur inadaptation au type de clientèle visé. En effet, Suite à la loi de défiscalisation de 1986, il n'y a pas eu de conditions aux investissements, pas de regards sur les types de constructions. Les chambres ont été construites selon les normes européennes, donc, inadaptées à une clientèle nord-américaine, soucieuse de son Bien-être.

Par ailleurs, du fait des fermetures d'hôtels, donc de la perte de chambres, il apparaît actuellement une insuffisance nette de l'infrastructure hôtelière. Ceci peut compromettre la mise en place de certains projets, tels que l'installation d'un Palais de Congrès. Ce dernier est important par l'effet induit qui pourra en résulter sur les autres activités : hôtellerie (à condition de toujours disposer de suffisamment de chambres), la restauration, le commerce...

Le réseau routier, pour sa part, souffre de faiblesses qui rendent difficile la résolution des problèmes de flux circulatoires. Actuellement, il n'est pas aisé de circuler aux heures de pointe. Par ailleurs, du fait que Marigot constitue un lieu de passage central, il y a toujours un bouchon. Il est difficile d'entrer dans la Ville, même d'en sortir. Cet état des choses est de nature à décourager les éventuels visiteurs qui passent ainsi beaucoup de temps à l'intérieur d'un véhicule.

¹⁴ La société a beaucoup évolué. Un jeune de 15 aujourd'hui est censé savoir les répercussions de ses actes. D'ailleurs, à cet âge, il agit déjà en adulte, mais, pour l'administration judiciaire, la procédure est différente en cas d'acte délictueux. Le jeune se croit plus libre de faire ce qu'il veut, car il sait qu'il ne sera pas condamné comme un adulte.

¹⁵ La télévision, le cinéma tendent à « démocratiser » les phénomènes de bandes. Etre dans un clan, commettre certaines forfaitures peut paraître normale aux yeux de certains jeunes. Le jeune délinquant, ou le « bad boy » peut même paraître comme un héros auquel veulent s'assimiler les autres. Il est donc plus valorisant de ressembler à un « bad boy » qu'à « un enfant de bonne famille ».

¹⁶ CLSPD : Conseil Local de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

A cet effet, on estime à 80 Millions d'euros l'investissement nécessaire à la remise en état du réseau routier¹⁷. Sur ce total, l'urgence est évaluée à 58 Millions d'euros, et concerne particulièrement le désenclavement de Marigot.

Des actions sont nécessaires pour le traitement des eaux usées et l'assainissement pluvial. Le schéma directeur d'assainissement de la commune estime les travaux à 33 Millions d'euros pour le traitement des eaux usées et 12 Millions pour l'assainissement pluvial. Les travaux sont très urgents eu égard aux risques d'inondations permanentes et les effets dommageables sur les commerces et la population. Les dommages ont une incidence financière immédiate (les remises en état) et différée dans la mesure où ils touchent aussi les assurances... Ces dernières sont amenées à augmenter leur prime.

Dans le programme d'équipement de la commune qui est établi, d'autres dépenses en infrastructures sont prévues et concernent particulièrement le Port¹⁸ (25 Millions d'euros), l'accueil de croisiéristes avec la réalisation d'un quai d'amarrage (12 Millions d'euros) et un terminal (3 Millions) et enfin l'extension de l'aéroport de Grand-Case¹⁹ (10 Millions d'euros).

En matière de dépenses d'infrastructures, la liste n'est pas exhaustive. 345 Millions d'euros sont nécessaires pour financer les dépenses d'infrastructures à Saint-Martin, ce, d'après le programme d'équipement 2005-2015.

L'insuffisance d'infrastructures n'est certes pas le seul frein au développement. D'autres sont cités, comme la marginalisation de l'action économique concertée, insuffisance de la formation, l'environnement concurrentiel défavorable, faible cours du dollar, l'accueil... Mais l'important est d'identifier ces freins afin de définir au mieux les axes d'un développement économique de Saint-Martin.

2. Les axes d'un développement économique

La gestion de l'espace à Saint-Martin est cruciale, car la petite taille limite les possibilités de développement de certaines activités. En ce sens, tout projet de développement économique de Saint-Martin est indissociable d'un aménagement du territoire.

a) Logique de programmation d'aménagement de Saint-Martin

Avant tout projet de développement local, il est nécessaire de jeter un regard sur l'aménagement du territoire. En fait, celui-ci s'articule autour de 3 pôles structurants à vocation et identité propre²⁰ :

¹⁷ Estimation établie d'après le schéma directeur routier de 2004 (cf. Programme d'équipement de Saint-Martin 2005-2015)

¹⁸ Dépenses relatives à l'extension des quais, des bureaux du port, du stockage pétrolier, d'une zone d'entretien et de réparation navale, appontement pour navires de charges...

¹⁹ Allongement de la piste de 1500 m, la réalisation de hangars pour le fret et la maintenance aéronautique, la mise aux normes des équipements de sécurité.

²⁰ Selon premières réflexions menées au niveau du service Urbanisme de la Mairie de Saint-Martin en mars 2005.

- Marigot et périphérie
- Quartier d'Orléans
- Grand-Case

Marigot

Avec ses différents services publics installés, collectivités territoriales ou Etat au centre et à la périphérie, ses commerces et ses services au centre, ses restaurants et hôtels (front de mer et littoral), Marigot constitue un **centre administratif à vocation touristique, commerciale et de services**.

Il dispose, à sa périphérie de zones d'activités :

- Zone commerciale de Bellevue
- Galisbay
- Le Port de Marigot

L'attractivité de Marigot est forte et c'est, pour l'instant, le lieu de passage obligé des véhicules, quelque soit leur destination et l'endroit où on se trouve. Cette situation concourt à l'existence quasi permanente d'un bouchon à l'entrée ou à la sortie. Le désengorgement de Marigot devient une grande priorité ; l'évaluation de celle-ci par la municipalité dans le programme d'équipement 2005-2015 s'élève notamment à 58 Millions d'euros.

A l'intérieur de Marigot, des dispositions inhérentes à la circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules sont nécessaires. L'installation de parcètres limitera la durée de stationnement. Bien sûr, ceci suppose :

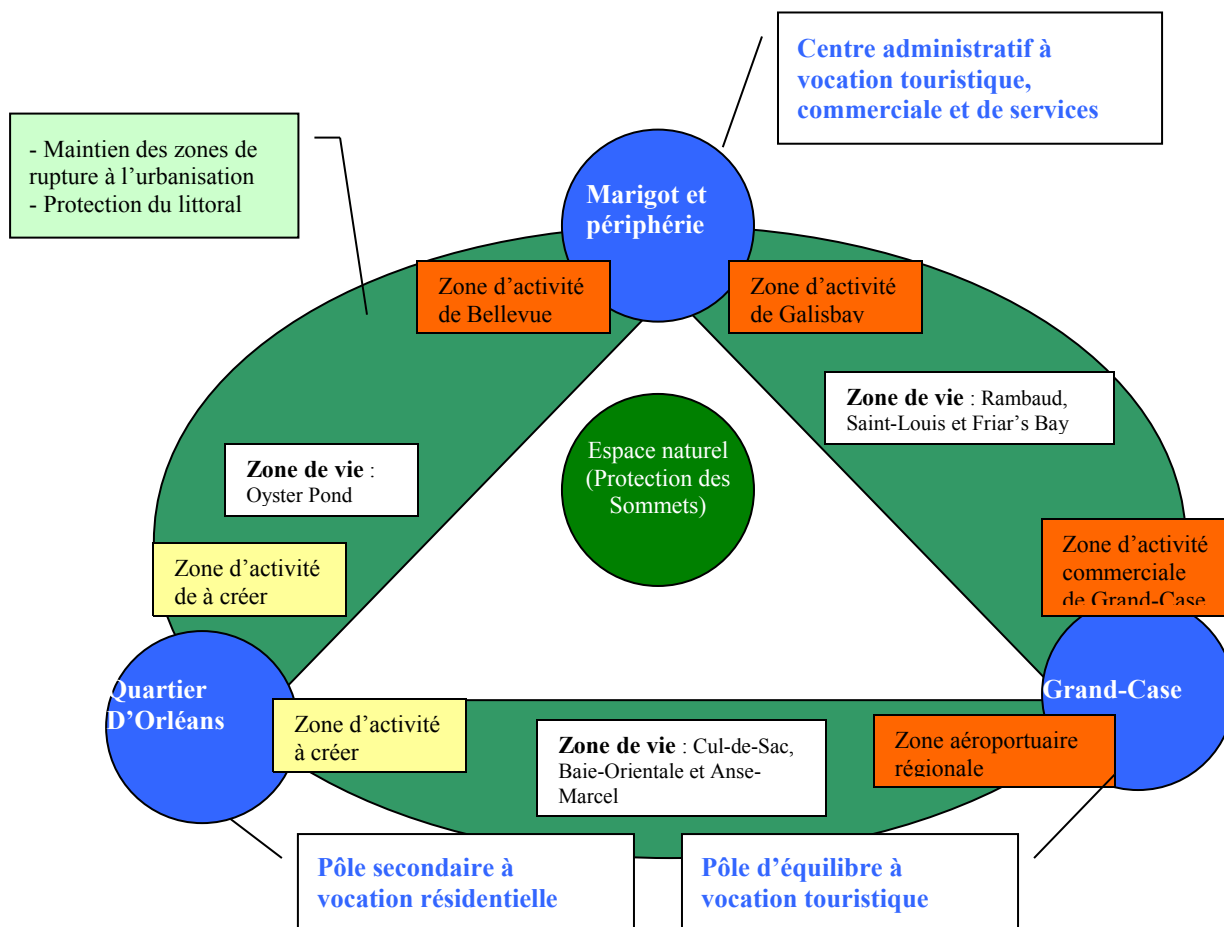
- A la périphérie de la Ville, l'aménagement de Parkings pour que les gens qui travaillent dans Marigot puissent garer en toute sécurité leur véhicule
- Favoriser l'utilisation de transports collectifs à l'intérieur de Marigot ; ces moyens de transport pourront être utiles à ceux qui se garent à la périphérie, mais aussi les touristes...
- Favoriser la circulation non motorisée, principalement à pied, ce qui suppose l'élargissement des trottoirs

Ces mesures contribueront :

- A la fluidité de la circulation
- A améliorer la fréquentation de Marigot
- A inciter à l'achat dans les commerces
- A diminuer la pollution due aux gaz d'échappement des véhicules motorisés
- A faire chuter la nuisance sonore

Elles contrastent avec celles nécessaires au second pôle, à savoir Quartier d'Orléans.

Figure 8 : Approche schématique de la logique de programmation d'Aménagement de Saint-Martin



Source : service urbanisme, mars 2005

Quartier d'Orléans

Le secteur urbain d'Orléans est **un pôle secondaire à vocation résidentielle**. C'est lui qui offre certainement le plus de perspectives, dans la mesure où, comme le précise certaines réflexions déjà menées au niveau du service l'Urbanisme, sa logique d'équilibre n'a pas été menée à son terme. Il est ainsi nécessaire d'implanter des zones d'activités en ce lieu, aptes à :

- Favoriser l'action entrepreneuriale
- Fixer une partie de la population sur son territoire (à savoir exercer une activité professionnelle à Orléans et donc, ne plus éprouver le besoin de se rendre à Marigot, où même Grand-case pour travailler)
- Diminuer le flux des véhicules sur la portion de route Orléans-Marigot.

La nécessité d'implantation de zones d'activités à Orléans est d'autant plus justifiée qu'il existe une disponibilité foncière et qu'en ces lieux, nous sommes en ZUS (Zone urbaine sensible). On rappelle que, dans une région en ZUS, il est possible de bénéficier des fonds de la politique de la ville, en matière notamment d'infrastructures. Il est donc possible qu'un projet soit financé à 80% par l'Etat...

Il sera néanmoins intéressant de compléter l'implantation de ces zones par la mise en place de services aux particuliers (installation d'une annexe de la Mairie, d'un bureau de poste...), mais aussi aux entreprises (bureau d'information des chambres consulaires, centre d'appels, ...).

En tout état de cause, à partir des actions qui pourraient être menées à Orléans, le secteur BTP pourrait trouver par ce biais les conditions de son redémarrage.

Grand-Case

Grand-Case pour sa part est le **pôle d'équilibre à vocation touristique**. Dans ce secteur, on note deux zones importantes :

- La zone d'activité commerciale
- La zone aéroportuaire

Ce qui caractérise ce secteur est le nombre important et la qualité des restaurants. Il est amené à se développer, mais est limité par l'étroitesse des routes, des trottoirs... La circulation à l'intérieur de Grand-Case devient assez vite problématique et, bien sûr va s'empirer si aucune action de réaménagement urbain n'est entreprise.

Par ailleurs, l'aéroport de Grand-Case, devra peser sur le développement de la zone. Eu égard au rôle que doit jouer une telle infrastructure, il est prévu près de 10 millions d'euros pour :

- L'allongement de la piste à 1500 m
- La réalisation de hangars pour le fret et la maintenance aéronautique
- La mise aux normes des équipements de sécurité

Ces équipements pourraient permettre d'accueillir des plus gros avions, et donc, de faire croître le nombre des arrivées ; ceci est de nature à « booster » le tourisme caribéen... Ce dernier pouvant paraître comme un alternatif au tourisme actuel, sans pour autant le remplacer.

Chaque pôle à sa propre logique et spécificités, les zones intermédiaires de vie ont aussi leurs particularismes (cf. figure 8). Celles-ci devront être conservées afin de permettre à la population de garder « un peu de ruralité » et de qualité de vie.

La représentation en pôles à vocation et identité propre a l'avantage de faire ressortir la richesse du territoire dans sa diversité. On sait d'emblé que les actions touristiques viseront en principe Marigot et Grand-Case... En principe, car, les zones intermédiaires de vie et naturelles, le littoral et les crêtes seront plus sensibles à des actions inhérentes à l'écotourisme et l'agrotourisme.

b) Les axes du développement économique

Le tourisme est l'activité principale de Saint-Martin, et le restera encore. Dans un plan d'actions économiques, un programme de développement touristique doit avoir la primeur.

Avant tout, il est nécessaire de se demander quel tourisme pour Saint-Martin et que faire pour ce dernier.

Le tourisme est une activité de luxe. En ce sens, il est nécessaire que toutes les démarches visent la qualité, que ce soit au niveau des infrastructures, de l'accueil ou des animations. Cette recherche de la qualité devra être portée à la connaissance d'un tout un chacun par une démarche de labellisation.

Un tourisme labellisé

Un label ne s'obtient pas sans efforts. Ainsi, pour obtenir le label « Pavillon Bleu » d'Europe, par exemple, il faut remplir certains critères :

- Liés à l'éducation à l'environnement
 - Informations à l'Office du Tourisme relatives aux sites naturels à respecter, les espèces animales et végétales protégées
 - Incitation des touristes à utiliser des types de transport du genre vélo, marche ou transport en commun...
 - Etablissement d'un « code de bonne conduite » affiché sur les plages Pavillon Bleu
 - Mise en place de 5 actions de sensibilisation des populations touristiques et locales aux problèmes d'environnement et de protection de la nature, pouvant porter sur l'eau et l'assainissement, l'énergie, les déchets, les espaces naturels, la faune et la flore, l'agriculture, les paysages, les moyens de locomotions...
- Liés à l'environnement général
 - Mise en conformité des documents d'urbanisme avec les lois en vigueur
 - Niveau d'équipement en sanitaire des plages
 - Bon entretien des bâtiments et équipements des plages....
- Liés à la gestion des déchets
 - Gestion conforme à la législation
 - Politique de collecte sélective et de recyclage des déchets
 - Propreté des plages satisfaisant aux exigences de la circulaire du 14 mai 1974...²¹
- Liés à la gestion de l'eau

En se mettant dans une dynamique d'obtention d'un label²², on s'efforce de préserver l'environnement, la qualité de vie, un niveau d'infrastructures publiques performant, d'améliorer l'accueil et l'information.

²¹ Relative au taux d'équipement, personnel, fréquence de nettoyage.

²² Une telle démarche du côté de l'offre, est de nature à améliorer la consommation touristique

Par ailleurs, bâtir un programme de développement touristique ne devra pas faire perdre de vue la perspective d'une labellisation et inclure :

- Une stimulation / réalisation d'équipements
- La favorisation de l'animation
- L'organisation de l'accueil et la promotion.

Avant de faire venir les touristes, il faut les héberger, donc, solliciter l'investissement privé pour la restructuration du parc hôtelier existant, voir la création de nouvelles structures, sans perdre de vue le type clientèle que l'on veut toucher. Mais pour faire venir des investisseurs, il faut leur offrir des conditions avantageuses, fiscales et sociales... Car, nous nous trouvons dans un environnement extrêmement concurrentiel.

Pour faire venir des touristes, il faut se donner les moyens, que ce soit au niveau de l'animation proposée ou de la promotion. Lorsqu'on réussit à les faire venir, au moins faut-il les fidéliser, toujours par ce qui est proposé comme animation, mais aussi par la qualité de l'accueil.

Le but de l'action touristique doit être de rallonger la durée de séjour du touriste par la mise en place d'une stratégie portant sur :

- ✓ Des fonds plus conséquents dans la promotion de la destination
- ✓ La sensibilisation de la population locale au tourisme et investir en formation afin d'améliorer l'accueil
- ✓ La Promotion d'une politique d'animations sur l'année en partenariat avec les associations notamment :
 - Evènements sportifs
 - Projets culturels et artistiques
 - Valoriser les lieux de visite historiques
 - Politique d'embellissement des habitations (fleurs, peinture, illumination de Noël...) et commerces (rénovation des façades...)
- ✓ Le soutien des projets liés à l'animation touristique (primes à la création d'activités, concours...)
- ✓ Le renforcement des moyens et actions de prévention à la sécurité (police municipale, CLSPD)

L'élaboration d'une stratégie touristique globale et concertée avec les partenaires privés et publics est d'une grande nécessité pour l'avenir de Saint-Martin. Elle doit surtout être mise en place avant le changement de statuts. Toutefois, tout projet sera plus pertinent avec une forte implication de l'Etat, mais aussi de la population locale²³ qu'il faudra informer.

Prendre des mesures pour faire repartir cette activité touristique de luxe, c'est aussi, indirectement, se donner les moyens d'un renforcement du tourisme caribéen, qu'on peut considérer comme un *tourisme alternatif*.

²³ Il ne suffit pas de former des agents pour améliorer l'accueil au niveau des hôtels, restaurants et autres structures accueillant des touristes, il est nécessaire de mener des actions de sensibilisation au niveau de la population... Cette dernière devra être « le premier agent d'accueil touristique », car, c'est lui que rencontre le touriste une fois sorti de son hôtel.

La coexistence de « deux tourisms »

Continuer à promouvoir un tourisme de luxe sert à maintenir le tourisme caribéen. En effet, la réputation, l'image de la destination est de nature à faire naître des fantasmes, favorisant la venue de visiteurs « moins fortunés », sachant que sur place, il y aura des structures à leur convenance.

Ces touristes arrivent par la partie française (aéroport de Grand-Case) et optent plutôt pour des hôtels à Marigot ou à la périphérie ; ils arrivent aussi par la partie hollandaise (aéroport de Juliana).

- Par la partie française

Il y arrive principalement des visiteurs des Antilles françaises. Il est difficile d'évaluer ce tourisme, car, à leur arrivée il n'est pas établi de statistiques permettant d'effectuer un tri en fonction de la raison de la visite ou de l'origine du passager. Il est donc difficile de le dissocier de la population locale à l'arrivée...

- Par la partie Hollandaise

Les arrivées de caribéens sont plutôt anglophones et hispanophones. Elles concernent 10% des arrivées en 2004 (cf. tableau 4) et a cru de plus de 20% entre cette dernière année et 2003.

Ce tourisme n'est donc pas à négliger, et est même en croissance. Bien sûr, il ne peut et ne doit remplacer le tourisme actuel. Les actions doivent toujours viser à développer un tourisme de luxe, ce qui favorise la venue d'autres catégories de touristes.

Mais une politique économique ne peut pas viser seulement que le secteur touristique. Il serait même opportun de développer des secteurs dont l'offre compléterait le produit touristique, et ceux qui seraient indépendants.

Un secteur complémentaire

Ceci peut surprendre, mais le secteur agricole/élevage peut constituer un complément du produit touristique, ce, à plusieurs niveaux :

- La production

Tout d'abord, on parle développement durable, mais, comme cela a déjà été signalé, on ignore souvent ce qui se cache derrière le terme. En général, tout développement durable a besoin d'un minimum d'autonomie agricole. Quoique la production végétale soit très marginale, l'élevage à Saint-Martin est assez développé et il existe une certaine organisation au niveau de la profession.

L'idée serait de soutenir l'activité et favoriser la consommation des produits de l'élevage local dans les hôtels et restaurants sous le label « production locale ». Ce serait une garantie pour le touriste de consommer des produits de bonne qualité.

On peut même aller plus loin avec les possibilités en agro transformation qui pourront naître. Mais, il y a une limite de taille à tout projet de ce genre : l'absence d'une structure pour abattre le bétail²⁴. Les difficultés de la mise en place d'une telle infrastructure résulte peut-être des problèmes de gestion qui pourraient se poser (une société a été créée à cet effet) ou des contraintes légales (installée à plus de 150 mètres de toute habitation)... Il est toujours possible de collaborer avec la partie hollandaise (il a déjà eu des collaborations en matière agricole, relatives notamment au domaine sanitaire...).

- Le tourisme écologique

Le produit touristique à Saint-Martin est bon, selon certains professionnels. Toutefois, des diversifications sont possibles ; elles sont inhérentes à la richesse de l'île en matière d'agrotourisme ou d'écotourisme. Ce qui est mis en avant est la diversité de l'île, avec ses étangs, ses zones de vie (identifiée dans la figure 8), le littoral..., avec leurs perspectives offertes (aménagement et visites).

La Promotion d'un tourisme écologique peut-être une opportunité, bien ancrée dans l'air de ce temps, où chacun commence à prendre conscience de l'importance de la nature qu'il faut impérativement préserver.

Cependant, l'activité touristique est fragile. Elle est influencée par les événements mondiaux (guerres, terrorisme, sécurité en matière de transport...). Il paraît aussi prudent de développer un secteur plus indépendant de l'activité touristique.

Un secteur d'avenir !

Saint-Martin a des atouts qui peuvent lui permettre de développer dans d'excellentes conditions des services, en particuliers ceux intégrant des technologies nouvelles. En effet, placé dans la Caraïbe, à mi-chemin entre l'Europe et les Etats-Unis, avec la pratique courante de plusieurs langues, une activité de services aux entreprises, administrations et particulier dans le domaine des nouvelles technologies peut largement être envisagée.

Le développement de ce secteur est d'autant plus possible que, comme il a été vu lors de l'étude sur les acteurs économiques, le marché saint-martinois est encore porteur... Des possibilités d'atteindre le marché caribéen existent. Par ailleurs, la mise en place d'un câble optique sous-marin de télécommunication pour le raccordement au réseau Internet par la société Global Caribbean Network, va faire chuter largement les coûts. Des perspectives supplémentaires apparaissent, des possibilités avec, par exemple, l'installation de structures comme des centres d'appels ou centres de télétravail...

Néanmoins l'axe principal de développement reste le tourisme. La satisfaction des besoins de ce secteur va influencer les autres (le commerce, le BTP). En effet, il sera nécessaire d'affecter des dépenses à diverses infrastructures et autres, ce qui pourra provoquer une relance économique.

²⁴ Ce qui est vrai pour l'élevage l'est aussi pour la pêche.

Conclusion

Globalement, l'activité économique tourne au ralenti. C'est l'impression de la plupart des acteurs économiques rencontrés. Certes, ce n'est pas vrai dans tous les secteurs : l'artisanat se porte quand même bien, ainsi que les entreprises du secteur de l'innovation technologique.

Il est nécessaire d'agir, par une relance de l'activité notamment. Le tourisme reste l'axe principal de toute action de développement. Favoriser son redémarrage, que ce soit en rénovant les infrastructures d'accueil, les routes, en favorisant l'animation, en redoublant d'efforts pour la promotion de la destination, est de nature à doper les autres secteurs.

Devant le défis que constitue l'évolution de Saint-Martin en Collectivité d'Outremer, nous ne devons pas attendre afin d'élaborer un schéma global de développement économique. La voie est tracée avec le programme d'équipement de Saint-Martin 2005-2015 qui évalue les dépenses nécessaires en matière d'infrastructures... qu'il faut absolument réaliser.

Saint-Martin possède des atouts sur lesquels on peut jouer et conduire une politique de développement. Si aucune mesure adéquate n'est mise en œuvre, et c'est l'avis de la plupart des acteurs économiques, Saint-Martin risque de connaître un grave péril économique et social.

SOURCES DOCUMENTAIRES

I.E.D.O.M., La Guadeloupe en 2004, rapport annuel 2004, Ed. 2005

CCI de Basse-Terre, délégation de Saint-Martin, « Stratégies de développement Economique », mai 2003

CCI de Basse-Terre, Points de Repères, n°19 avril 2005

P. DE LA REBERDIERE, « Réaction à la réunion du 11/03/2005, relative à la présentation du Rapport d'Etape concernant l'élaboration du Schéma de Développement Economique et Social », service urbanisme, 31 mars 2005

Conseil National du tourisme, L'animation dans les stations, Section Qualité – Accueil - NTIC

Ministère délégué à la ville et à la rénovation urbaine, « Rapport d'activité », 2003

Sites WEB :

www.ville.gouv.fr

www.pepinieres-elan.org

www.basseterre.cci.fr

www.pavillonbleu.org